

Mairie de LES GRANGETTES

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du 25 Mars 2019

Membres présents : 9

Membres excusés : 2 BAVEREL J-Claude (procuration à Hernandez Didier) et VOISARD Serge (procuration à Parrod Martial)

Membre absent : 0

- Ordre du jour :
- *Comptes administratifs et comptes de gestion 2018*
 - *Budgets 2019*
 - *Vote des taux d'imposition 2019*
 - *Convention périscolaire*
 - *Affaires diverses*

1. Comptes administratifs et comptes de gestion 2018

Le Conseil constate la concordance entre les écritures du compte administratif et celles du compte de gestion 2018.

Il approuve les comptes tels que présentés.

2. Budgets 2019

Le Conseil vote les budgets comme suit :

BOIS	Fonctionnement	Dépenses	107 029.90 €
		Recettes	107 029.90 €
	Investissement	Dépenses	27 510 €
		Recettes	27 510 €
EAU	Fonctionnement	Dépenses	68 407.82 €
		Recettes	68 407.82 €
	Investissement	Dépenses	35 576.85 €
		Recettes	35 576.85 €
COMMUNE	Fonctionnement	Dépenses	256 876.59 €
		Recettes	256 876.59 €
	Investissement	Dépenses	63 058.74 €
		Recettes	63 058.74 €

3. Impôts locaux – vote des taux 2019

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux

Les taux pour 2019 sont votés comme suit :

- Taxe d'habitation 9.42 %
- Taxe foncier bâti 4.93 %
- Taxe foncier non bâti 9.29 %
- CFE 12.79 %

4. Convention périscolaire

Monsieur le maire présente la convention à renouveler avec Familles rurales pour la gestion du périscolaire et de l'extra-scolaire (pendant les petites vacances). Le Conseil autorise Monsieur le maire à signer la convention correspondante.

5. Affaires diverses

- L'exploitation des feuillus de la parcelle 4 a été effectuée pour environ 100 m³ de grumes et 100 m³ de bois énergie. Une vente entre habitants aura lieu début avril.
- La demande d'achat de terrain communal par l'entreprise Espatial ne peut aboutir pour l'instant car les terrains proposés sont soumis au régime forestier.
- Journée sans voiture : l'édition 2019 aura lieu le dimanche 16 juin 2019. Recherche de bénévoles pour assurer la fonction de signaleurs.
- Syndicat rive gauche : le transport, sur demande, entre Les Grangettes et Pontarlier, existe toujours, les 2^o et 4^o jeudi de chaque mois.

La séance est levée à 22 h 20
Les Grangettes, le 26 mars 2019.

Le Maire

